

OEUVRES SOCIALES : DES DECENNIES D'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNAUTES RIVERAINES

Edition Spéciale

Des engagements pour la vie en harmonie et le bien-être social...

PALLISCO-CIFM se sont engagées à viser les plus hauts standards de performance environnementale et sociale dans la gestion forestière. Cet engagement sous-tend l'existence de notre politique sociale de 2008 qui vise entre autres, le développement de bons rapports avec les communautés et la participation des populations au dialogue social, pour un climat social durable. Depuis 2008, l'entreprise travaille d'arrache-pied à maintenir ce contact permanent avec les populations riveraines et à participer à des activités socio-économiques d'intérêt commun, pour le développement local. L'objectif était d'assurer la coexistence des différentes fonctions, usages de l'espace et des ressources de la forêt, pour garantir aux populations riveraines et autochtones la préservation de leurs droits coutumiers. Tout cela s'est fait conformément aux engagements volontaires de l'entreprise, mais aussi à la fiscalité forestière mise en place par l'Etat en appui au développement local.

Une démarche de développement inclusive et participative...

Depuis bientôt 17 ans donc, l'entreprise a contribué au développement économique et social des localités de Lomié, Messok et Mindourou, en soutenant des projets et activités au bénéfice des communautés. Ces réalisations ont à chaque fois été mises en œuvre sur la base des opportunités identifiées par les bénéficiaires eux-mêmes. Il s'agit là du respect du Consentement Libre Informé et Préalable (CLIP) des communautés, dans toutes les actions visant la bonne marche des activités d'exploitation, la pertinence des réalisations sociales et la prévention des conflits.

Des chiffres parlants...

C'est ainsi que le bilan de l'action sociale de PALLISCO-CIFM dans cette partie de la région de l'Est est un élément de satisfaction indéniable pour tout observateur.

Sur le plan de l'éducation, il y a eu la construction d'environ 34 salles de classe pour un montant de 162.000.000 FCFA, la réfection de 11 salles de classes pour 30.000.000 FCFA, la fourniture du matériel didactique et des livres pour 4.623.175 FCFA et la dotation des tables bancs pour 2.850.000 FCFA.

En ce qui concerne les infrastructures d'habitation, 09 logements complets ont été construits pour 37.590.000 FCFA, 35 hangars à hauteur de 26.000.000 FCFA et des feuilles de tôles livrées aux populations pour un montant de 35.200.000 FCFA.

Bien plus, l'entreprise a aménagé ou réhabilité 04 points d'eau pour 12.574.770 FCFA, réalisé 18 micro-projets agricoles pour 3.650.000 FCFA, 03 autres d'élevage pour 1.719.000 FCFA et appuyé la valorisation des PFNL pour 1.940.000 FCFA. Elle a aussi accompagné des initiatives dans la foresterie communautaire pour 26.745.000 FCFA, tandis que les réalisations touchant au domaine de la santé à travers la construction des cases de santé, les dons en matériel médical, l'achat des médicaments et l'organisation des campagnes de santé s'évalue à 7.800.000 FCFA.

L'électrification villageoise n'est pas en reste avec la fourniture des kits solaires pour un montant de 71.500.000 FCFA. D'autres aides financières directes à caractère tout aussi communautaire ont également été apportées et sont évaluées à 1.350.000 FCFA.

Au-delà de cet aspect financier, l'entreprise a contribué à l'épanouissement et au bien-être des communautés à travers le traitement dans des délais raisonnables, des doléances relatives aux impacts de ses activités d'exploitation forestière. C'est ainsi que dans le cadre de la gestion des conflits, plusieurs projets de développement ont été réalisés afin de maintenir la paix et la cohésion sociale.

Concrètement, c'est au total la somme de **466.790.195 F CFA** que l'entreprise a ainsi déboursé pour la réalisation des projets sociaux pendant les 15 dernières années dans les trois communes (Lomié, Messok et Mindourou) de sa zone riveraine. Le ratio par commune de l'ensemble de ces dépenses qui se situent au-delà des obligations légales de l'entreprise est de **194.464.500 F CFA** pour la Commune de Lomié, **105.355.945 F CFA** pour la Commune de Messok et **166.969.750 F CFA** pour la Commune de Mindourou.

Ces réalisations ont été faites dans des cadres bien précis, soit des projets conventionnels avec les Mairies et les Comités Paysans-Forêts (CPF), soit de la mise en œuvre des cahiers de charges de l'UFA 10039, soit des directives pour les peuples autochtones Baka, la gestion des conflits, ou encore la satisfaction des doléances des populations.



Quelques œuvres sociales en images...

Certaines œuvres sociales difficiles à comptabiliser ont aussi été réalisées au profit des communautés, tel que les dons en nature (bois, etc.), divers services non comptabilisés (terrassements, frais de transport, etc.) ou encore de petites aides financières ponctuelles à l'occasion d'évènements (décès, funérailles, maladie, etc.).

Paiement assidu de la redevance forestière...

Par ailleurs, PALLISCO a également contribué depuis 2000, au renflouement des caisses des Communes riveraines à travers le versement régulier de la Redevance Forestière Annuelle (RFA). Cette enveloppe s'élève ainsi à **30.570.451.103 FCFA** soit 15.290.455.307 FCFA pour l'Etat, 3.329.887.978 FCFA pour le FEICOM, 607.614.128 FCFA pour le fond d'appui au recouvrement, **4.567.766.831 FCFA pour Lomié**, **53.565.670 FCFA pour Messamena**, **2.470.827.399 FCFA pour Messok** et **4.250.333.790 FCFA pour Mindourou**. Concernant la part de la RFA versée aux communes, celle-ci est intégrée dans les budgets municipaux et permet ainsi de booster les ressources pour le financement du développement local.

Une ressource humaine mise à contribution...

Le service Social externe chargé de mettre en œuvre, suivre et évaluer ces différents projets, a ainsi pu se rendre compte de ce que ces réalisations sont favorablement accueillies par les populations bénéficiaires. Cet impact positif est en outre perceptible à travers la prévention et l'éradication des conflits entre l'entreprise et les riverains. Cela dit, après plus d'une décennie à investir dans les infrastructures et la construction des bâtiments, il serait tout aussi intéressant de penser à diversifier notre approche d'aide au développement.

Impact, défis et perspectives...

Dès lors, on peut dire que pendant les 15 dernières années, les initiatives de responsabilité sociale de l'entreprise qui représentent une somme suffisamment importante, ont eu un impact considérable sur développement local et le bien-être des populations riveraines. Si environ 80% de ces fonds ont été investis dans les projets de construction et/ou équipement des infrastructures, il est intéressant qu'à ce jour, l'on en évalue la pertinence et l'impact social réel. Cela, afin de comprendre véritablement ce qui a changé dans la vie des populations bénéficiaires, ce qui n'a pas forcément porté les fruits escomptés et surtout, comment envisager l'avenir de cette aventure. Parce que, si les résultats des études socioéconomiques réalisés en 2004 ont servi de cadre de référence pour l'orientation de l'approche sociale externe de l'entreprise, il faut reconnaître que rendu à 2025, beaucoup de choses ont évolué. Il y a donc nécessité de réorienter la politique sociale de l'entreprise, en tenant compte des réalités et du contexte sociologique actuels. Par exemple, il serait intéressant d'orienter cet appui vers des projets alternatifs et générateurs des revenus (agriculture, élevages, pisciculture, valorisation de PFNL, etc.), afin de lutter plus efficacement contre la pauvreté et améliorer le tissu socioéconomique local. Aussi, cette réorientation pourrait se traduire par la subvention de certaines prises en charge médicale dans les formations sanitaires, le renforcement du niveau d'instruction (enrichir et former l'esprit) des jeunes riverains, à travers l'octroi des bourses académiques (perfectionnement dans la maîtrise des savoirs fondamentaux) et l'accompagnement des populations dans la régularisation de l'état civil. L'idée ici est qu'en investissant en priorité dans les domaines de l'éducation, la santé et l'agropastorale et la citoyenneté, cela permettra assurément aux communautés cibles d'élever leur niveau de perception du développement. La nouvelle vision sociale gagnerait ainsi à évoluer significativement, sur les plans de l'économie, l'intellectuel et l'organisation de la société en général.

Par Hilaire SOL

Publication « Les Échos de la Forêt » © PALLISCO-CIFM.

Édition: F.FETEKE / Y.MMANDOA. Rédaction : H. SOL. Contact pour ce bulletin : E. NJIASSE (Resp. Social)

Pour des doléances à caractère social et l'emploi : E. NJIASSE / E. AKAM